

Consultation publique sur les projets de règlement P-04-047-37 et P-07-015 de modification du Plan d'urbanisme concernant l'implantation du pavillon d'art canadien du Musée des beaux-arts dans l'ancienne église Erskine & American United située aux 3407 et 3407A avenue du Musée

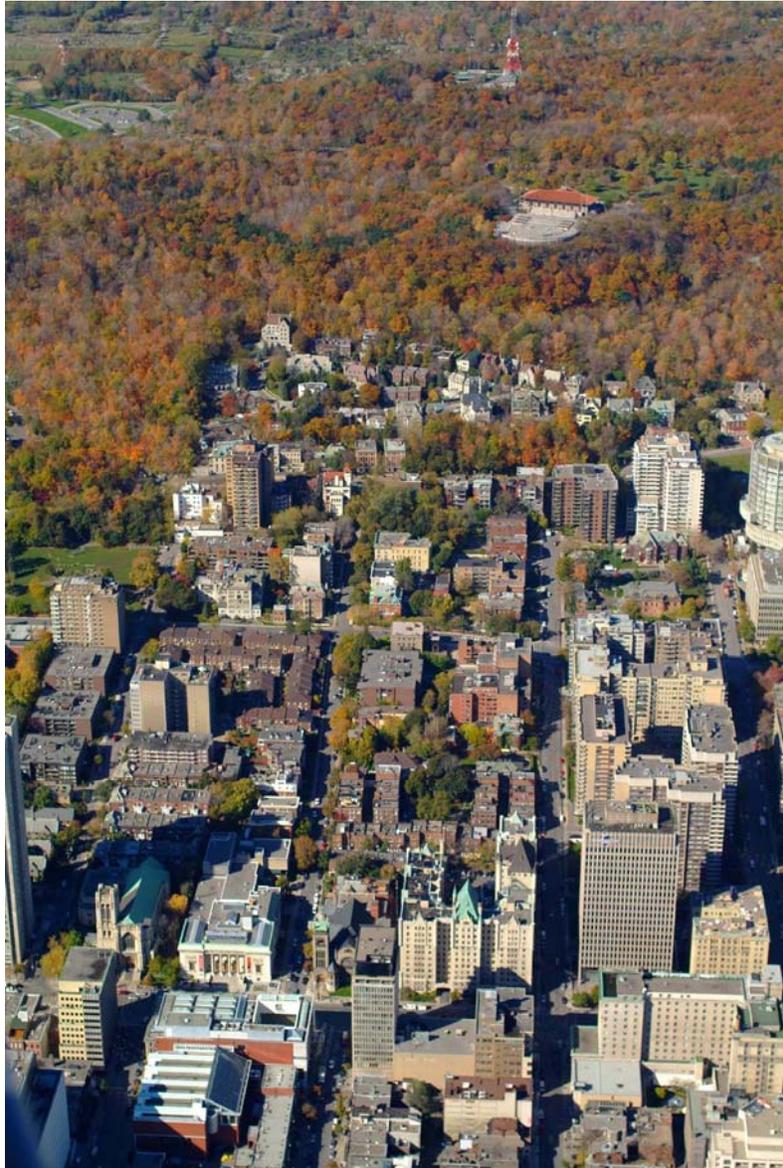
Office de consultation publique de Montréal



Mémoire présenté par :


Les Amis
de la montagne

MAI 2007



© Ville de Montréal

« Pour que l'environnement soit agréable, il faut que sa structure soit claire et son identité frappante, chargée de poésie et de symbolisme. L'impression d'endroit remarquable rehausse les activités qui s'y exercent. »

Kevin Lynch

1. Les Amis de la montagne et le contexte d'intervention

Fondé en 1986, Les Amis de la montagne ont pour mission la conservation et la mise en valeur du mont Royal en privilégiant l'engagement de la communauté et l'éducation à l'environnement.

Depuis 20 ans, Les Amis ont investi beaucoup d'efforts dans la concertation entre les intervenants sur la montagne ce qui a permis d'établir un accord de collaboration entre les villes de Montréal, Westmount et Outremont en 1989 ainsi qu'un comité de concertation intérimaire (1989-1992) regroupant tous les grands propriétaires institutionnels de la montagne. Suite aux demandes soutenues et aux recommandations des Amis, la Ville de Montréal a remis en place un mécanisme de concertation en mars 2005, soit la Table de concertation du Mont-Royal.

Tout aussi important, Les Amis ont également fait les démarches pour que le mont Royal soit reconnu et protégé par le Gouvernement du Québec ; ce qui a donné lieu en février 2003 à une décision du Conseil des Ministres de reconnaître le mont Royal « arrondissement historique et naturel », décret qui a été confirmé par le Gouvernement Charest en mars 2005.

Bien que le territoire du décret s'arrête sur le flanc sud de la montagne à l'Avenue du Docteur-Penfield, les Amis considèrent que la zone patrimoniale de la montagne se poursuit jusqu'à la rue Sherbrooke de manière à inclure tout le piedmont entre McGill et le domaine des Sulpiciens.

Le projet d'implantation du pavillon d'art canadien du Musée des beaux-arts dans l'ancienne église Erskine & American United s'inscrit donc dans ce contexte où la transparence et l'ouverture à la discussion de la part des acteurs contribuent à la réflexion autour des règles de protection des patrimoines et des règles de développement urbains à définir pour la montagne.

2. L'intérêt des Amis de la montagne concernant l'implantation du pavillon d'art canadien du Musée des beaux-arts dans l'ancienne église Erskine & American United

Le projet de recyclage de l'église Erskine & American United et la construction du pavillon d'art canadien du Musée des beaux-arts constituent un exemple de solution à l'épineuse question de la préservation du patrimoine religieux et ils ajoutent une contribution à la réflexion collective sur la manière d'intégrer de nouveaux éléments au patrimoine de la montagne.

Le projet aura une influence sur le patrimoine historique et bâti de la montagne notable dans la perception du public à cause de la notoriété de l'institution muséale montréalaise. De plus, il affectera les vues depuis et sur la montagne. C'est dans cette optique que Les Amis de la montagne désirent partager les réflexions inspirées par le développement de ce projet du Musée des beaux-arts de Montréal.

3. Opinions générales sur le projet

Nous devons, avant toute autre chose, exprimer notre satisfaction face au recyclage d'un édifice patrimonial si important dans le paysage du Mille carré. Le maintien de la fonction institutionnelle du bâtiment, bien que très différente, nous rassure aussi et permet d'espérer un accès au public à ce riche héritage. La transparence et la vue sur la montagne à partir de la nouvelle construction nous apparaît comme un choix judicieux qui permettra aux visiteurs de se situer dans la ville grâce au repère qu'est le mont Royal mais aussi à contribuer, le cas échéant, à l'accès visuel à la montagne. Par ailleurs, il nous faut aussi déplorer la démolition nécessitée par cet agrandissement. La section visée est certes d'une importance moindre au niveau architectural comme en témoigne l'étude patrimoniale mais il demeure difficile de sacrifier une part, si petite soit-elle, de notre héritage collectif quand tant d'espaces vides demeurent au centre-ville de Montréal et que le contexte environnemental dénonce fortement le gaspillage de ressources.

4. Les préoccupations particulières liées au projet

Nos réflexions sur le projet se situent principalement au niveau de son insertion dans le tissu urbain. Elles s'articulent autour de trois grands axes soit le respect du bâtiment patrimonial, les impacts du projet sur les vues sur le mont Royal et depuis la montagne et, particulièrement, celles de nuit en regard de la pollution lumineuse.

Le respect du bâtiment patrimonial

Bien que nous apprécions un traitement contemporain pour la nouvelle aile, force nous est d'appuyer les membres du Conseil du patrimoine et du Comité ad hoc d'architecture et d'urbanisme dans leurs réserves sur son intégration. En effet, nous sommes d'avis que le nouveau bâtiment devrait faire preuve de plus d'égards envers l'ancien temple et ne pas tenter de marquer sa présence de manière aussi forte. Il nous semble qu'un lieu patrimonial aussi important devrait imposer préséance aux éléments historiques. Il existe bien d'autres lieux pour affirmer la vigueur de la culture contemporaine. Ainsi, il nous apparaîtrait plus acceptable que le nouveau bâtiment s'implante sur la même ligne que les bâtiments de l'avenue du Musée. La préséance devrait demeurer à la tour de l'église au coin de la rue comme élément focal de cette perspective. En élévation, nous ne croyons pas que les avancées projetées dans les derniers étages ne servent à magnifier le bâtiment d'origine mais plutôt à le dominer en offrant des points de vue dramatiques sur la toiture de l'église.

Les impacts du projet sur les vues

Il nous apparaît, à l'analyse de la documentation fournie sur le projet, que cet aspect crucial pour l'Arrondissement historique et naturel du Mont-Royal (AHNMR) n'a pas fait l'objet d'études suffisantes. Rappelons au passage l'exclusion du secteur compris entre la rue Sherbrooke et l'Avenue du Docteur-Penfield de l'AHNMR. Remarquons aussi les lacunes de ce type de protection territorialisée qui rend l'établissement de mesures de contrôle sur les aspects externes au site visé plus difficiles notamment au niveau des vues.

Il nous apparaît nécessaire que cet aspect soit étudié dans les implantations de nouveaux bâtiments autour de la montagne et que des documents montrent ces impacts. Ce sont

des outils de conception importants mais ce sont aussi des informations nécessaires aux citoyens qui veulent se prononcer sur les changements proposés au milieu urbain. On pense ici à des simulations visuelles depuis le belvédère Kondiaronk, depuis l'extrémité de la rue Crescent et celle de l'avenue du Musée notamment.

Nous croyons fortement que ces outils permettraient d'ailleurs de constater qu'une attention particulière doit être portée aux toitures. Ces cinquièmes faces apparentes des bâtiments, vues depuis la montagne, nous offrent un paysage peuplé d'appareils de ventilation mécanique et de surfaces minéralisées qui ne rendent pas toujours justice à la qualité architecturale des édifices qu'elles recouvrent. Bien que la solution des toits verts très en vogue ces temps-ci ne nous apparaisse pas comme la panacée en matière d'insertion, force est de constater que son coup d'œil, depuis la montagne est fort à propos.

La pollution lumineuse

Toujours au niveau des vues, mais dans la portion nocturne de la journée, nous estimons que les impacts de l'éclairage du nouveau bâtiment doivent être étudiés. En effet, dans le paysage nocturne montréalais, la montagne a de plus en plus tendance à disparaître derrière le halo lumineux du centre-ville. De plus, à une échelle plus restreinte, le côté nord de la rue Sherbrooke est généralement plus sombre de part sa nature différente ce qui permet de laisser place à la masse sombre de la montagne en toile de fond. Enfin, au niveau du bâtiment patrimonial, l'église est elle-même une masse plutôt sombre à cause de la proportion de ses pleins et de ses vides. Pourquoi alors proposer une telle luminosité dans le volume de verre si celui-ci n'est pas une des entrées principales? Le Musée nous semble déjà bien indiqué sur rue par le pavillon Jean-Noël Desmarais

5. Les suggestions

En conclusion, nos suggestions sont les suivantes :

- Que la nouvelle construction soit plus discrète dans son insertion en laissant la prépondérance au bâtiment patrimonial.
- Que des outils évaluant l'impact du bâtiment sur les vues depuis le mont Royal et vers celui-ci soit produit et diffusés publiquement dans le cas présent et dans celui de futurs projets.
- Que ces outils soient aussi produits en version nocturne de manière à juger des impacts de l'éclairage du bâtiment sur son environnement.